



RÈGLEMENT DU CONCOURS « DCM 50 ans »

En participant à ce concours (« Concours »), le participant (« Participant ») accepte les présentes conditions du Concours. Aucune autre communication écrite ou téléphonique ne sera faite sur le Concours. En ce qui concerne tout ce qui n'est pas stipulé dans les présentes conditions du Concours, l'Organisateur (tel que défini ci-dessous) peut prendre les mesures nécessaires au bon déroulement du Concours. En cas de circonstances exceptionnelles, l'Organisateur se réserve le droit d'adapter les conditions du Concours pour autant que cela soit nécessaire.

1. Organisateur

(a) Ce Concours est organisé par la S.A. De Ceuster Meststoffen (« l'Organisateur »), dont le siège social est établi à 2880 Grobbendonk, Bannerlaan 79 et dont le numéro d'entreprise est 0416.299.452. De Ceuster Meststoffen prépare les questions du Concours et la question subsidiaire, gère la participation au Concours et les formulaires correspondants, détermine la réponse à la question subsidiaire et est responsable de la désignation des gagnants comme décrit ci-dessous. De Ceuster Meststoffen décide de manière autonome sur le Concours.

2. Groupe cible

(a) À la date de sa participation, le Participant doit être âgé de 18 ans ou plus et être domicilié au Benelux.

3. Durée du Concours

(a) Le Concours se déroule du dimanche 15 février 2026 au dimanche 15 novembre 2026.

4. Participation au Concours

(a) Pour pouvoir participer à ce Concours, l'achat d'au moins un produit DCM est requis

- Chaque participation au concours nécessite un ticket de caisse unique. Chaque Participant peut participer une seule fois par ticket de caisse.
- En cas de plusieurs participations avec différents tickets de caisse au cours d'un même mois, un Participant ne peut gagner qu'un seul prix dans le mois correspondant à sa participation.

(b) Comment participer au concours :

- Étape 1 : Achetez un de nos produits DCM et rendez-vous dans les 15 jours suivant l'achat sur notre page concours via <https://dcm-info.com/50jaar>
- Étape 2 : Saisissez vos coordonnées.
- Étape 3 : Téléchargez une photo de votre ticket de caisse.
- Étape 4 : Répondez à la question du concours et à la question subsidiaire.
- Étape 5 : Tentez chaque mois de gagner l'un des prix uniques.

(c) En cas de tentatives manifestes et identifiables de tromperie, de fraude ou de déclarations fausses ou incomplètes, l'Organisateur se réserve le droit d'exclure immédiatement le Participant.

(d) Le cas échéant, l'Organisateur se réserve le droit de ne pas attribuer un ou plusieurs prix en raison du faible nombre de participations.

5. Prix

(a) Un Participant peut tenter sa chance chaque mois, du 15 février 2026 au 15 novembre 2026, pour gagner l'un des 50 prix uniques suivants :

- 1 vélo électrique Norta, type L510, taille 48, vert foncé mat
- 5 billets duo pour un vol à bord de notre propre montgolfière DCM
- 5 x pulvérisateurs Birchmeier-FLOX 10 AD1
- 9 x tenues cyclistes DCM
- 10 x tenues merchandising DCM composés de :
 - Un sweat à capuche DCM
 - Un pantalon DCM assorti et confortable
 - Chaussettes DCM
- 5 x lots Ecopots® :
 - Oslo 35 + Soucoupe ronde 30
 - Amsterdam 40 + Soucoupe ronde 40
 - Venice 2 30
 - Stockholm 24 + Soucoupe ronde 25
 - Rotterdam 30 + Soucoupe carrée 30
 - Bruges 55 + Soucoupe rectangulaire 55
 - Morinda Orchid 14
 - Éponge à récurer : La petite éponge magique qui permet d'éliminer toutes les rayures et saletés des Ecopots pour que les pots retrouvent leur aspect neuf à chaque fois.
- 15 x lots de produits pour gazon DCM composés de :
 - Engrais Gazon Réparation DCM 18 kg
 - Engrais Gazon Vital-Green® 20kg
 - Engrais Gazon Automne DCM 20kg

(b) Parmi tous les participants ayant valablement participé pendant la période de participation et ayant correctement répondu aux questions du concours, un classement est établi. Ce classement est déterminé par leur réponse à la question subsidiaire : le Participant dont la réponse se rapproche le plus du nombre de la question subsidiaire sera placé en tête du classement. De cette manière, un classement complet est établi. Si plusieurs participants ont indiqué le même nombre, le moment de l'envoi du formulaire de participation sera déterminant. Le Participant qui a envoyé le formulaire en premier sera placé plus haut dans le classement. Le moment de l'envoi correspond à l'heure enregistrée par l'application accessible via www.dcm-info.com/50jaar

(c) L'Organisateur veille au bon déroulement du Concours et seul ledit Organisateur désigne le(s) gagnant(s). Ces décisions ne peuvent être contestées et ne feront l'objet d'aucun échange de correspondance.

6. Notification et réception du prix

(a) Les gagnants seront informés par e-mail. Ils sont réputés avoir reçu la notification dans les 10 jours suivant l'envoi de celle-ci par e-mail. Si cela ne se produit pas, il sera considéré que les gagnants n'ont pas pu être contactés et un nouveau gagnant sera sélectionné selon les mêmes critères que ceux mentionnés ci-dessus.

(b) L'Organisateur ne pourra en aucun cas être tenu responsable d'une erreur commise par le Participant concernant l'adresse, l'adresse e-mail ou toute autre information personnelle, que ce soit la sienne ou celle de ses amis, ni en raison d'un tiers.

7. Responsabilité

(a) L'Organisateur décline toute responsabilité en cas d'annulation ou de modification du Concours et/ou des présentes conditions de participation, quelle qu'en soit la partie. Pour autant que cela soit admis par la législation en vigueur, l'Organisateur exclut également toute responsabilité afférente aux dommages causés par son intervention dans le cadre de ce Concours.

(b) Le Participant garantit qu'il a obtenu tous les droits et autorisations nécessaires pour publier du contenu dans le cadre du concours. Il dégage entièrement l'Organisateur de toute responsabilité en cas de dommage résultant du non-respect de cette garantie.

(c) L'Organisateur décline toute responsabilité en cas de problèmes et d'interdiction d'accès, de mauvais fonctionnement ou de toutes difficultés afférentes aux instruments techniques, ordinateurs, lignes téléphoniques, câbles, équipements électroniques, logiciels et matériels, transmission et connexion, connexion à l'Internet et aux réseaux téléphoniques fixes ou mobiles, pouvant empêcher au Participant de participer au Concours. Il en va de même en cas d'utilisation de services postaux ou de messagerie physique.

(d) De même, l'Organisateur décline toute responsabilité afférente aux problèmes causés à la configuration des équipements du Participant et pouvant avoir un impact sur ses efforts lors de la participation au Concours.

8. Traitement des données personnelles

(a) Il peut être demandé au Participant de fournir certaines données, y compris des données personnelles, pour participer au Concours. Le fait de ne pas saisir les données dans les champs obligatoires empêchera la participation au Concours.

(b) L'Organisateur, dont vous trouverez les coordonnées ci-dessus, ou toute autre société liée à l'Organisateur, utilisera vos données personnelles uniquement pour gérer le Concours. Vous avez le droit de consulter vos données personnelles et de les faire rectifier si elles sont incorrectes. Si vous souhaitez exercer ce droit, vous pouvez simplement nous contacter via dcn@dcn-info.com

(c) L'Organisateur ou toute autre société liée à l'Organisateur se réserve le droit de publier le(s) nom(s) du/des gagnant(s) sur le site Internet.

9. Droit applicable et tribunaux compétents

(a) Les présentes conditions du Concours sont soumises au droit Belge. Tout litige relatif à la validité, l'interprétation ou l'exécution de ces conditions du Concours sera définitivement tranché par les tribunaux compétents de Bruxelles (Belgique), sauf disposition légale impérative contraire.